

Séance du 26 Mai 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Jeambrun à M. le Maire ; Mme Bisauta à M. Causse.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : FINANCES - Compte Administratif 2004

M. POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'exécution du Budget 2004 se présente schématiquement de la manière suivante :

	Dépenses €	Recettes €	Résultat €
Budget Principal			
<i>Investissement</i>	32 889 330,42	28 096 076,91	- 4 793 253,51
<i>Fonctionnement</i>	50 682 352,34	57 477 373,16	6 795 020,82
Totaux	83 571 682,76	85 573 450,07	2 001 767,31

Budget Eau			
<i>Investissement</i>	942 939,96	901 515,51	-41 424,45
<i>Fonctionnement</i>	7 014 267,87	7 636 459,48	622 191,61
<i>Totaux</i>	7 957 207,83	8 537 974,99	580 767,16
Budget Parcs de stationnement			
<i>Investissement</i>	581 802,75	1 094 370,24	512 567,49
<i>Fonctionnement</i>	1 627 696,65	1 627 696,65	0
<i>Totaux</i>	2 209 499,40	2 722 066,89	512 567,49
Total général			
<i>Investissement</i>	34 414 073,13	30 091 962,66	- 4 322 110,47
<i>Fonctionnement</i>	59 324 316,86	66 741 529,29	7 417 212,43
<i>Totaux</i>	93 738 389,99	96 833 491,95	3 095 101,96

Les restes à réaliser (engagements d'investissements se poursuivant sur l'exercice suivant) comme les résultats demeurent attachés à chacun des budgets. Ils seront repris dans la D.M. n°1 :

	<i>Dépenses €</i>	<i>Recettes €</i>
<i>Budget Général - Investissement</i>	9 221 200	9 171 400
<i>Eau - Investissement</i>	273 600	273 600
<i>Parkings - Investissement</i>	152 000	0

BUDGET PRINCIPAL

I. L'EXECUTION BUDGETAIRE

L'excédent global de clôture (investissement + fonctionnement) dégagé par le compte administratif est de 2 M€ (1,8 M€ au C.A. 2003) ; il correspond à un fonds de roulement d'environ 10 jours, comparable à l'an dernier.

1. La section de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2004 ressort à 5,6 M€, légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (6 M€).

1.1. Les dépenses réelles de fonctionnement totalisent 47,2 M€ contre 44,6 M€ en 2003, soit une augmentation de 5,9 % ; leur taux de réalisation est de 97 % (95 % en 2003).

⇒ Les charges de personnel s'élèvent à 24 M€ (22,7 M€ en 2003) et enregistrent une progression de 6 % cette année, qui s'explique notamment par la municipalisation de la crèche Pyrène (389 K€), par l'organisation de plusieurs scrutins électoraux en 2004 (128 K€) et par le relèvement des cotisations retraites. A données comparables, ce chapitre progresse en fait de 3,5 %.

Les dépenses de personnel représentent 51,6 % des dépenses réelles de fonctionnement, ratio qui reste sensiblement inférieur à la moyenne nationale : 53,9 %. Au 31 décembre 2004, la Ville est l'employeur de 859 salariés (emplois budgétaires), dont 7 emplois jeunes, ce qui correspond à 805 temps complet, contre 808 fin 2003 : l'effectif est stable.

⇒ Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent pour leur part 13,2 M€ (12,1 M€ en 2003), avec une progression globale de 9 % (8 % en 2003). Hors concert Elton John, l'évolution des dépenses courantes est ramenée à 4 %.

⇒ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) enregistrent une évolution de 3,5 % et s'élèvent à 8 M€ (7,7 M€ en 2003). Il est rappelé que ce chapitre comprend principalement les subventions aux associations : 4,2 M€ (idem 2003), la subvention au C.C.A.S. : 2 M€ (+ 10 %), les contributions aux écoles privées : 0,67 M€ et les subventions aux propriétaires privés pour la rénovation de l'habitat : 0,3 M€

⇒ Les charges financières (chapitre 66) sont une nouvelle fois en baisse (- 7 %), soit 1,36 M€; elles représentent moins de 3 % des dépenses de fonctionnement.

⇒ Les charges exceptionnelles (0,5 M€) sont également en diminution (-10 %); elles comprennent notamment le virement au budget annexe des parcs de stationnement pour 0,35 M€ (idem 2003).

1.2. Les recettes réelles de fonctionnement totalisent 55 M€ contre 52,5 M€ en 2003, soit une progression de 4,6 %. Cela représente 1 316 € par bayonnais, à rapprocher de la moyenne nationale : 1 195 € par habitant ; le taux de réalisation est, comme l'an dernier, de 100 %.

⇒ Le produit encaissé pour les impôts locaux (taxes d'habitation et taxes foncières) est de 17,6 M€ en progression de 6,5 % par rapport à 2003 (16,6 M€). Cette évolution s'explique, pour plus de la moitié (56 %), par l'augmentation des bases d'imposition : revalorisation des valeurs locatives par la loi de finances pour 1,5 % et élargissement physique pour 2,1 % (nouvelles constructions) ; les 44 % restants résultent de l'augmentation des taux d'imposition votée en 2004.

⇒ Les reversements de la Communauté d'agglomération représentent 12,8 M€ avec une évolution limitée à 1,4 % cette année (3,2 % l'an dernier) qui s'explique par une moindre croissance des bases de taxe professionnelle. L'attribution de compensation reste fixée à 10,95 M€ tandis que la Dotation de solidarité communautaire s'élève à 1,86 M€ (1,69 M€ en 2003).

⇒ Les autres impôts et taxes s'élèvent à 2,1 M€ avec une forte augmentation de 15 %. Elle s'explique pour l'essentiel par la progression de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+ 23 %), qui atteint à présent 1,24 M€.

⇒ Les dotations et compensations fiscales versées par l'État totalisent 12,2 M€ et connaissent une légère progression (1,8 %), avec notamment une augmentation de près de 6 % de la Dotation de solidarité urbaine (D.S.U. : 0,8 M€).

⇒ Les produits des services et du domaine augmentent fortement (14,5 %) et s'élèvent à 6,2 M€ Les entrées aux arènes, recette la plus importante (2,1 M€), sont légèrement inférieures à 2003. On notera par ailleurs la progression des droits d'inscription aux crèches (0,46 M€ contre 0,3 M€ en 2003), conséquence logique de la municipalisation de la crèche Pyrène, ainsi qu'aux restaurants scolaires (0,75 M€ + 12 %). Les recettes liées à l'occupation du domaine public augmentent également : les droits de stationnement s'élèvent à 0,72 M€ (+ 11 % suite à revalorisation des tarifs) et les droits d'occupation à 0,6 M€ (+ 6%).

⇒ Les autres recettes représentent, comme l'an dernier, environ 4 M€; elles regroupent notamment les remboursements sur rémunération (0,86 M€), les variations de stock (0,3 M€), les loyers perçus (0,3 M€), les indemnités de sinistre (0,3 M€), ces différents postes étant stables d'un exercice sur l'autre. Les produits exceptionnels s'élèvent à 0,9 M€ contre 1,1 M€ en 2003, avec principalement 0,75 M€ de produits de cession (0,9 M€ en 2003).

2. La section d'investissement

Elle présente un solde d'exécution négatif de 4,8 M€ qui sera couvert par l'affectation des résultats.

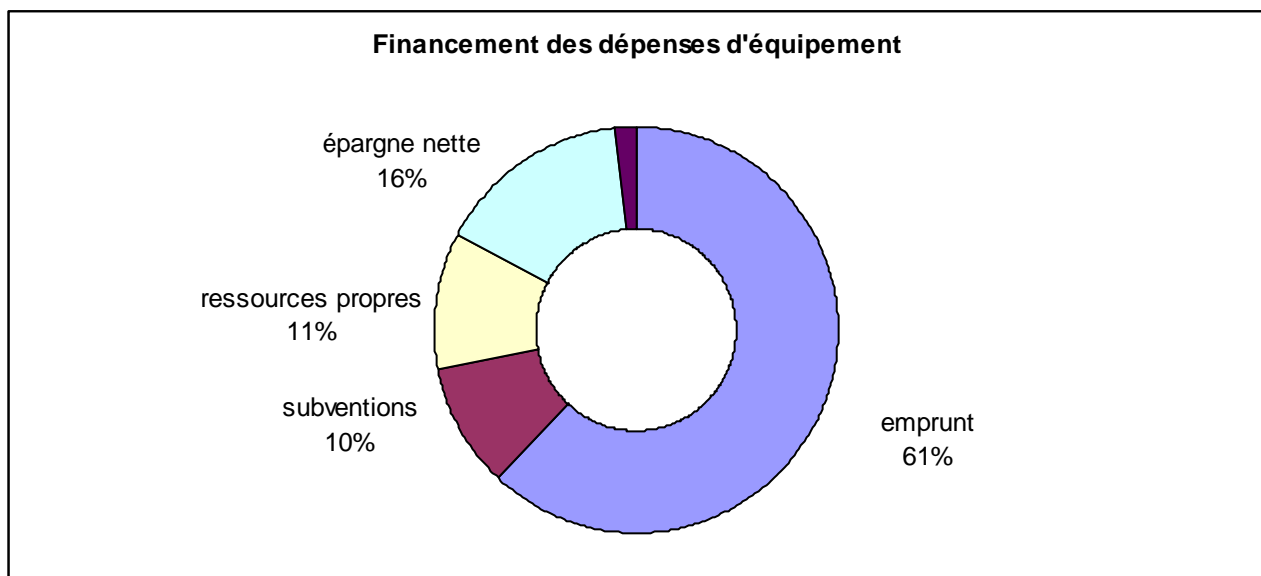
Les dépenses réelles d'investissement représentent près de 26 M€ soit un niveau globalement équivalent à l'an dernier (25,1 M€), mais avec une répartition différente entre les dépenses d'équipement et les remboursements d'emprunts.

Les dépenses d'équipement enregistrent une nouvelle progression en 2004 : 17,2 M€ auquel s'ajoutent 0,5 M€ de travaux réalisés en régie et 0,9 M€ d'immobilisations financières, soit plus de 18,6 M€ au total. L'effort d'investissement est particulièrement élevé, deux fois plus important que dans les villes de notre taille : il est de 427 € par bayonnais pour une moyenne nationale de 210 € par habitant.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 60 % (idem 2003) et doit, en tout état de cause, être relativisé par le niveau d'engagement : 92 %. Les dépenses engagées et non payées sur 2004 représentent 9,2 M€ (7,9 M€ en 2003) : elles sont reportées sur 2005.

Le financement des dépenses d'équipement est réalisé de la manière suivante :

- emprunt : 11,5 M€
- subventions : 1,9 M€
- ressources propres (dotations) : 2 M€
- épargne nette : 2,9 M€
- autres ressources : 0,3 M€ (cessions et variation du fonds de roulement)



II. LA SITUATION FINANCIERE

1. L'endettement

Le capital de la dette au 31 décembre 2004 s'élève à 46,3 M€ ce qui correspond à 1 109 € par bayonnais, soit un niveau identique à la moyenne nationale des villes de même taille.

L'encours de la dette a progressé de 6,8 M€ au cours de l'exercice :

- le capital remboursé (hors renégociation) est de 4,7 M€
- les emprunts nouveaux (en recette) sont de 11,5 M€

Quatre nouveaux emprunts ont été souscrits en 2004 : deux auprès de CALYON (2,5 M€ et 2 M€), un auprès de la Caisse d'épargne (3 M€) et le dernier auprès de Dexia (4 M€).

Compte tenu de la baisse favorable des taux longs intervenue au cours du second semestre 2004, tous ces emprunts ont été contractés à taux fixe, sur une durée de quinze ans, à des taux allant de 3,71 % à 4,05 %.

De ce fait, la structure de la dette est sensiblement modifiée par rapport à l'an dernier : les taux fixes représentent désormais 50 % de l'encours (35 % en 2003), les contrats indexés sur livret A 26 % (32 %) et les contrats à taux variables 24 % (33 %). La durée résiduelle de la dette est quasiment inchangée à 12 ans et 7 mois et le taux d'intérêt moyen apparent est de 3,42 %.

L'annuité payée en 2004 s'est élevée à 5,96 M€ (6,1 M€ en 2003), soit 143 € par bayonnais contre 178 € par habitant pour les villes de taille comparable. Le paiement de l'annuité mobilise 10,8 % des recettes de fonctionnement contre 11,6 % en 2003 et 14,9 % au niveau national.

2. L'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute (CAF, calculée hors produits de cession) dégagée par la section de fonctionnement représente 7,6 M€, quasiment au même niveau que les deux exercices précédents.

Le taux d'épargne, c'est-à-dire la part des recettes réelles de fonctionnement consacrée au financement des investissements, est de 14 %, comparable à l'an dernier et à la moyenne nationale (13 %).

De même, l'autofinancement net (CAF – capital de la dette) s'élève à 2,9 M€, soit un niveau voisin de 2002 et 2003.

Le montant de la CAF permet de calculer le ratio de solvabilité, indicateur majeur de la situation financière (encours de la dette / CAF). Il est de 6,1 années à la clôture de l'exercice, contre 5,1 au 31 décembre 2003, ce qui correspond à une situation très satisfaisante.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget de l'Eau

En section de fonctionnement, les recettes réelles s'élèvent à 7,5 M€ (6,6 M€ en 2003) et les dépenses réelles à 6,6 M€ (6 M€), étant toutefois rappelé que ces montants ne reflètent pas l'activité de la seule régie, puisqu'ils intègrent les redevances collectées et reversées au titre de l'assainissement (3,3 M€), de la contre-valeur pollution et d'autres redevances (1,1 M€).

Le chiffre d'affaire propre à la régie (vente d'eau et travaux) représente 2,8 M€ en augmentation de 0,4 M€ suite à la revalorisation des tarifs intervenue au 1^{er} janvier 2004.

Cette évolution favorable permet de compenser la progression des dépenses réelles (+ 7 %) et de dégager un résultat supérieur à l'an dernier : 0,6 M€ contre 0,3 M€ en 2003.

Hors reversement de redevances, les dépenses d'exploitation de la régie s'élèvent à 2,1 M€, qui se décomposent de la manière suivante :

- charges courantes : 0,8 M€ (0,75 M€ en 2003)
- charges de personnel : 1,2 M€ (1 M€)
- charges financières et autres : 0,1 M€

En section d'investissement, les dépenses d'équipement totalisent 0,75 M€ contre 0,95 M€ en 2003 et 0,7 M€ en 2002 ; elles ont concerné principalement le renouvellement des canalisations et des branchements en plomb. Leur financement a été assuré par emprunt pour 0,2 M€ seulement et le solde par autofinancement.

Le budget des parcs de stationnement

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 1,6 M€; leur augmentation est limitée à 1,2 %.

Le détail par type de dépenses fait ressortir une stabilité des charges de personnel (738 K€), une diminution de 14 % des frais financiers (158 K€) et une évolution de 7 % des charges courantes (450 K€).

Les recettes d'exploitation progressent de 2,1 % pour atteindre 1,3 M€; elles couvrent 79 % des dépenses d'exploitation contre 75 % en 2003. Comme les années précédentes, l'équilibre du fonctionnement est assuré par un virement du budget principal, dont le montant est stable comparé à 2003 : 0,35 M€

Les dépenses d'investissement représentent 582 K€ dont 156 K€ pour le remboursement des emprunts et 426 K€ pour les dépenses d'équipement; elles correspondent principalement à la maîtrise d'œuvre du parking Tour de Sault.

Le cumul des ressources d'investissement est de 1,1 M€ avec notamment 529 K€ de produit des amendes de police et 280 K€ de dotations aux amortissements.

La section d'investissement présente un solde positif de 0,5 M€, qui sera reporté lors de la D.M. 1 et viendra diminuer d'autant le recours à l'emprunt.

Je vous propose d'élire notre président de séance et d'approuver le compte administratif 2004, conformément aux articles L 2121-14 et L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Adopté.

Mme Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave s'abstiennent.

Mme Lougarot, M. Larralde votent contre

M. Sarhy s'abstient.

Ont signé au registre les membres présents.